UFA SAINT PIERRE
Fourmies

CAP AEPE

Accompagnant Educatif de la Petite Enfance
de niveau 3

https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38565/
Date d'enregistrement de la certification : 22/01/2024

UFA Saint-Pierre Fourmies

• PUBLIC VISÉ

Candidats âgés de 16 à 29 ans révolus.
Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage à créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

• PRÉREQUIS

Avoir terminé sa 3ème de collège ou être âgé.e de 16 ans
Pas de diplôme prérequis

• MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Sur entretien et dossier. Validation de la candidature sous 1 mois sous réserve des accords de prise en charge ou signature du contrat d'apprentissage. Démarrage en septembre.

Délais : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. » (Article L.6222-12 du code du travail)

• OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Dans une finalité éducative le titulaire du C.A.P. Accompagnant éducatif petite enfance conduit :
- des activités d'animation et d'éveil qui contribuent à la socialisation de l'enfant, à son autonomie et à l'acquisition du langage ;
- des activités de soins du quotidien qui contribuent à répondre aux besoins physiologiques de l'enfant et à assurer sa sécurité physique et affective ;
- des activités liées à la collaboration avec les parents et les autres professionnels prenant en compte une dimension éthique qui permet un positionnement professionnel adapté.

Ces activités sont conduites avec une marge d'autonomie définie par ou avec l'employeur.

• PERSPECTIVES POST-FORMATION

Le.la titulaire du CAP AEPE peut postuler dans les écoles maternelles (avec le concours d'ATSEM) ou accueils collectifs de mineurs, dans des établissements d'accueil collectif d'enfants de moins de 6 ans, à domicile.
Suite de parcours possible en DE Auxiliaire de puériculture / concours ATSEM

Certificateur :

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Liberté Égalité Fraternité

màj le 08/06/2025

ORGANISATION DE LA FORMATION

• MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apport théorique et pratique – Mise en situation
Alternance : 1 journée en centre, le reste en entreprise (en centre la 1ère semaine des vacances scolaires)

• MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALILDATION

Examens ponctuels en fin de 2ème année.
Pour validation totale du diplôme, il faut obtenir une moyenne générale de 10/20 .

• NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum 4 – Maximum 15

• DURÉE DE LA FORMATION

La formation est délivrée sur 24 mois
800 heures de formation en centre
Rentrée en septembre

• PROGRAMME

Enseignement professionnel avec PSE et formation SST
Enseignement général : histoire-géographie-EMC / français / mathématiques-physiques-chimie / Anglais / Arts appliqués / EPS

• TARIFS DE LA FORMATION

Coût de la formation : 6 467 euros
Selon l'arrêté du 15 juillet 2024 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » :
Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné.
Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.
Tarif de la formation : coût par OPCO et par année de formation.
Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (…) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

• ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Afin de sécuriser le parcours des personnes en situation de handicap, nous mettons en œuvre les moyens d'adapter la prestation.

Accès et accueil des personnes en situation handicap

Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

Référent handicap du CFA Jean Bosco : handicap@cfajeanbosco.fr

• TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION

* 1ère session de formation

NC*%	NC*%	NC*%	NC*%
Taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels	Taux d'interruption en cours de formation	Taux d'insertion professionnelle à 6 mois**	Taux de poursuite d'études

** dont le taux d'insertion dans le métier visé par le RNCP : NC*%

• VALEUR AJOUTÉE

Salle de pause
Internat à la nuitée
Restauration sur place
Accès au parking de l'établissement
Sécurisation de parcours avec accompagnement, mise en relation entreprises, suivis en entreprise, …

COORDONNÉES

UFA SAINT-PIERRE
10 rue du Général Goutierre FOURMIES
03.27.60.80.40
contact@ufa-ispf.com

EXPERT.E MISE EN RELATION SERVICE DÉVELOPPEMENT CFA DU SECTEUR :

Isabelle LEROUX

Candidature

màj le 08/06/2025